

Marseille, le 23 mai 2011

Groupe Communiste, Républicain, Citoyen

Monsieur Eugène CASELLI
Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Les Docks
10, Place de la Joliette - Atrium 10.7
13002 MARSEILLE

Monsieur le Président,

Le conflit qui oppose les salariés de la RTM à leur direction est entré dans son troisième mois consécutif.

Malgré une alarme sociale déposée depuis le 16 Mars, il a fallu attendre deux mois, dont 48 jours d'arrêts de travail quotidiens, pour qu'une première rencontre se tienne entre les parties concernées, visiblement sans résultats.

On peut comprendre que, conformément aux règles de la représentativité, soit respectée la signature des accords négociés annuellement. Par contre, il paraît difficile d'entendre le refus de dialogue et de négociation sur la réévaluation d'une prime du Dimanche qui n'aurait pas bougé depuis 27 ans, alors que son augmentation de 50 € revendiquée n'aurait qu'une incidence marginale sur la masse salariale (moins de 1%).

Certes, la vie sociale de la RTM est du ressort de l'entreprise et de ses partenaires sociaux. Mais comme autorité administrative, peut-on s'intéresser directement à la qualité du service public, à ses missions sociales, à son développement durable et à la sécurité de ses réseaux, sans se préoccuper également de ceux qui font quotidiennement ce service public : ses personnels ? Nous ne le pensons pas et la rencontre entre votre directeur de cabinet et les représentants des personnels grévistes nous paraît aller en ce sens.

Aujourd'hui, il y a tout lieu de penser que cette situation conflictuelle va perdurer. D'autant que la défense du pouvoir d'achat, objet de la revendication des personnels, rencontre une préoccupation très largement partagée par nos concitoyens.

SITE

LE PHARE

58, BD CHARLES-LIVON

13007 MARSEILLE

STANDARD

04 95 09 59 00

LIGNE DIRECTE

04 95 09 59 61

TÉLÉCOPIE

04 95 09 59 63

Si rien ne vient modifier leur situation d'ici l'été, les traminsots seront renforcés légitimement dans l'idée d'un affaiblissement de leur pouvoir d'achat, en contradiction avec toutes les perspectives politiques sur le sujet ou sur la reconnaissance de la valeur travail. Les déclarations péremptoires sur le niveau des rémunérations des chauffeurs de bus ne pouvant qu'aggraver les choses, quand il apparaît en réalité que leurs rémunérations nettes varient entre 1,5 et 2 fois le SMIC, suivant l'ancienneté.

.../...

Voilà pourquoi il nous paraît urgent d'obtenir qu'un véritable dialogue s'installe, pour être en mesure de retrouver dans les meilleurs délais, une activité normale du service public de la RTM que nous devons aux usagers et singulièrement aux jeunes en période d'examens. C'est en ce sens que nous sollicitons votre initiative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick MAGRO
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.